

CONDITIONS

Une intervention à raison de 100,00 € par année civile est octroyée aux jeunes de 3 à 18 ans pour :

- les excursions, les classes vertes, de neige, de mer et d'éveil en dehors de la période de vacances scolaires;
- les stages sportifs, les camps de mouvement de jeunesse et les activités de pleine de jeux pendant la période de vacances scolaires;
- les stages culturels, linguistiques ou informatiques pendant la période de vacances scolaires.

À COMPLÉTER PAR L’AFFILIÉ(E)

Nom :
Prénom :
Numéro national : -
Rue et n° :
CP et commune :

Ou

APPOSEZ VOTRE VIGNETTE ICI

Tél. :

E-mail :

À COMPLÉTER PAR L’ORGANISATEUR DU SÉJOUR

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

déclare que l'enfant dont les coordonnées sont reprises ci-dessus a bien participé à :

- un séjour en classe verte, de neige, de mer ou d'éveil
- un stage sportif, culturel, linguistique ou informatique
- un camp des mouvements de jeunesse
- une excursion scolaire

Nom de l'organisation :

Période du séjour : du/...../..... au/...../.....

La participation aux frais : €

Date :/...../.....

Signature et cachet de l'organisation: